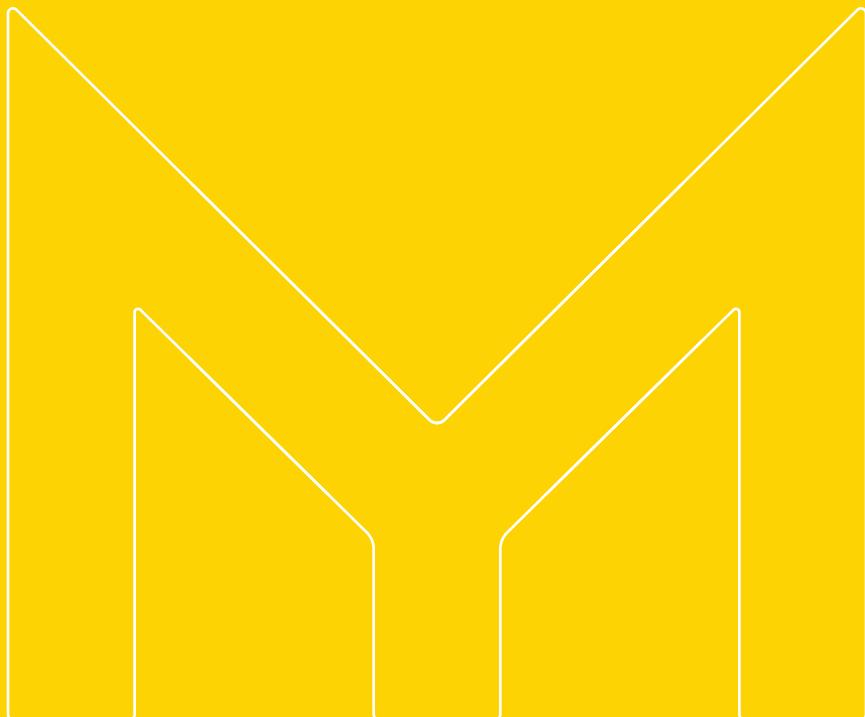


SITUATION ECONOMIQUE

au 1^{er} trimestre 2025



**Perspectives en demi-teinte
pour l'Artisanat : une reprise
encore incertaine pour la
construction**



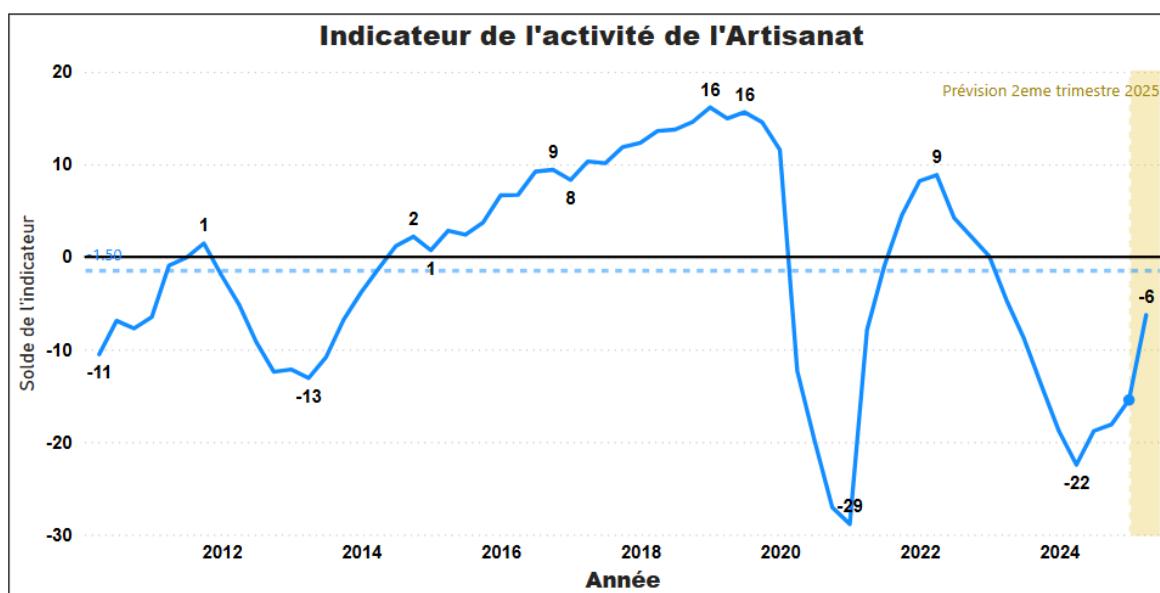
**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
LUXEMBOURG

**De Partner
vum Handwierk**

PUBLIÉ LE 21.05.2025

L'année 2024 a été marquée par des perturbations importantes qui ont sensiblement affectées l'Artisanat luxembourgeois. Au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2025, cette situation délétère a perdurée et les entreprises, particulièrement celles du secteur de la construction, ont été amenées à composer avec des perspectives économiques toujours atones. Par ailleurs, elles ont dû faire face à des incertitudes majeures notamment liées à l'instabilité générée par la guerre commerciale initiée par le président américain Donald Trump. Les effets de cette offensive protectionniste ne sont pas encore précisément évaluables, ce qui renforce encore davantage l'incertitude du secteur.

En ce début d'année 2025, l'Artisanat luxembourgeois demeure toujours confronté à des défis significatifs bien que des signes précurseurs d'amélioration continuent à se matérialiser et augurent une reprise à l'horizon 2025-26. Cependant, de fortes disparités persistent entre les différents secteurs d'activités, et ce, depuis plusieurs années (cf. partie 2).



Graphique 1 : Evolution de l'indicateur d'activité de l'Artisanat, T1 2010 – T1 2025

Les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée pour la période du 1^{er} trimestre 2025 par la Chambre des Métiers indiquent que l'activité dans le secteur de l'Artisanat dans son ensemble aurait atteint son point le plus bas au cours du 2^e trimestre 2024. La remontée timide entamée au second semestre de l'année 2024 semble se poursuivre en ce début d'année 2025, mais l'indicateur d'activité reste toutefois loin en-dessous de la moyenne décennale. En effet, le solde de -15 au 1^{er} trimestre 2025 résulte de la différence des 25% d'entreprises indiquant une détérioration de leur activité par rapport au trimestre précédent et des 10% d'entreprises déclarant une amélioration de leur activité. Au regard du solde négatif de l'indicateur de l'activité et compte tenu des incertitudes multifactorielles qui affectent le secteur, il semble indispensable de conserver une certaine circonspection dans l'attente des résultats économiques qui se dessineront au cours des prochains mois.

L'environnement conjoncturel difficile de 2024, notamment pour le secteur de la construction, a engendré une baisse inédite de 4.200 salariés dans le secteur (-4 %).

Cette baisse impactera négativement la capacité de production future de logements qui ne fait qu'aggraver les défis du marché du logement.

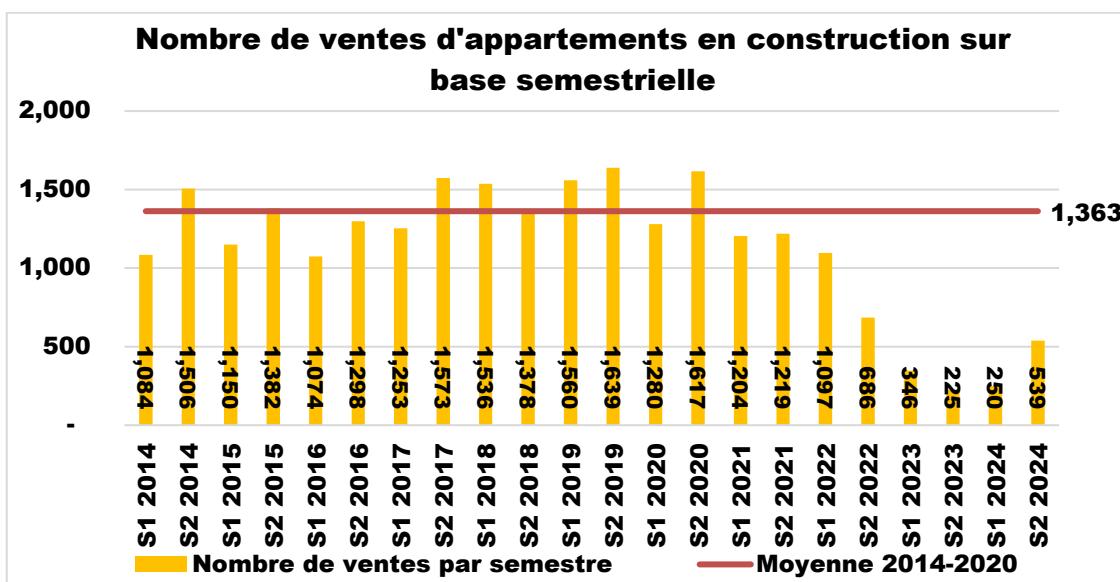
Afin de stimuler la **productivité** et la compétitivité des entreprises, la Chambre des Métiers fait appel au Gouvernement pour mettre en place une réserve immunisée permettant de renforcer les capitaux propres des entreprises et d'accélérer le processus de simplification administrative. Dans ce contexte, les chefs d'entreprises sont quelque peu soulagés par l'annonce politique visant à simplifier et alléger les obligations liées aux directives CSRD et CS3D afin de délester les entreprises, notamment les PME, d'un certain nombre de contraintes réglementaires. Par ailleurs, un report ciblé des obligations découlant de ces deux directives est également envisagé. Cette proposition s'avère salutaire dans un contexte où les entreprises consacrent des moyens humains et financiers croissants à la gestion de tâches administratives.

1. Un secteur de la construction qui continue de naviguer à travers des difficultés et incertitudes économiques

1.1. Un décalage persistant entre le marché du neuf et de l'ancien

Le secteur de la construction, pilier majeur de l'Artisanat, reste négativement impacté. L'accroissement modéré du volume des transactions immobilières observé depuis le début de l'année 2024 se maintient mais continue de porter principalement sur les biens existants et non sur les nouvelles constructions (VEFA). Les effets sur le dynamisme de l'activité dans le secteur de la construction s'en trouvent considérablement réduits. La demande semble encore stagner à un niveau insuffisant, ce qui affecte négativement la confiance et l'emploi dans le secteur.

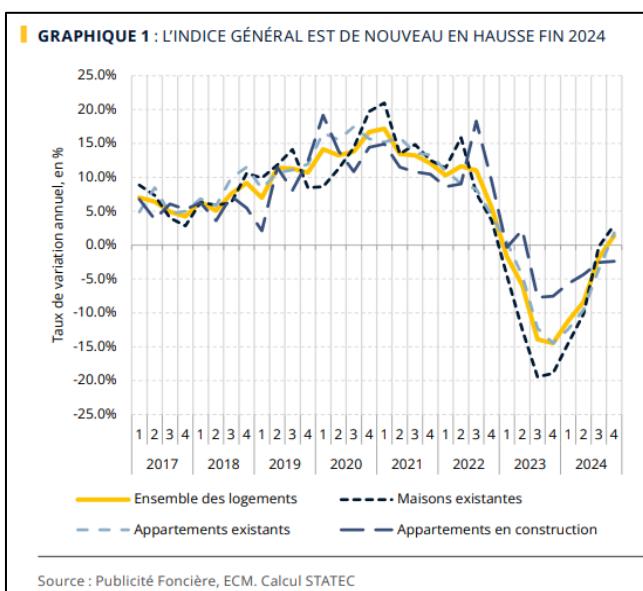
Les derniers chiffres de l'Observatoire de l'habitat³ montrent une augmentation du nombre de VEFA vendues au 4e trimestre 2024, qui se situe toutefois à un niveau très bas en comparaison avec la moyenne 2014-2020. Depuis 2022, près de 5.350 logements en moins ont été vendus en comparaison avec la moyenne 2014-2020. Dans les 539 VEFA vendues pendant le 2e semestre 2024, 208 VEFA ont été acquis par l'Etat, par des communes ou encore par des promoteurs publics. Par conséquent, 472 des 1.360 appartements vendus lors des deux dernières années ont été acquis par la main publique, représentant une part de marché de 35 %.



Graphique 2: Evolution du nombre de ventes d'appartements en construction sur base semestrielle, S1 2014 – S2 2024

Les chiffres fournis par le STATEC concernant l'évolution des prix moyens des logements indiquent une poursuite de l'augmentation des prix des biens anciens depuis le creux atteint fin 2023. A l'inverse, la tendance baissière observable depuis le troisième trimestre de 2023 sur le prix moyen des logements neufs semble s'être maintenue au cours de l'année 2024. Ainsi, une baisse annuelle de 2,4% a été enregistrée sur ce type de biens. Ces données montrent donc que les mesures ont eu un effet bénéfique sur la demande (bien qu'encore faible), sans avoir un impact négatif sur les prix.

Si cette tendance devait se poursuivre voire se renforcer, des effets positifs sur la demande de logements neufs pourraient être escomptés.



Graphique 3: Evolution de l'indice général des prix sur le marché du logement, T1 2017 – T4 2024 (STATEC)

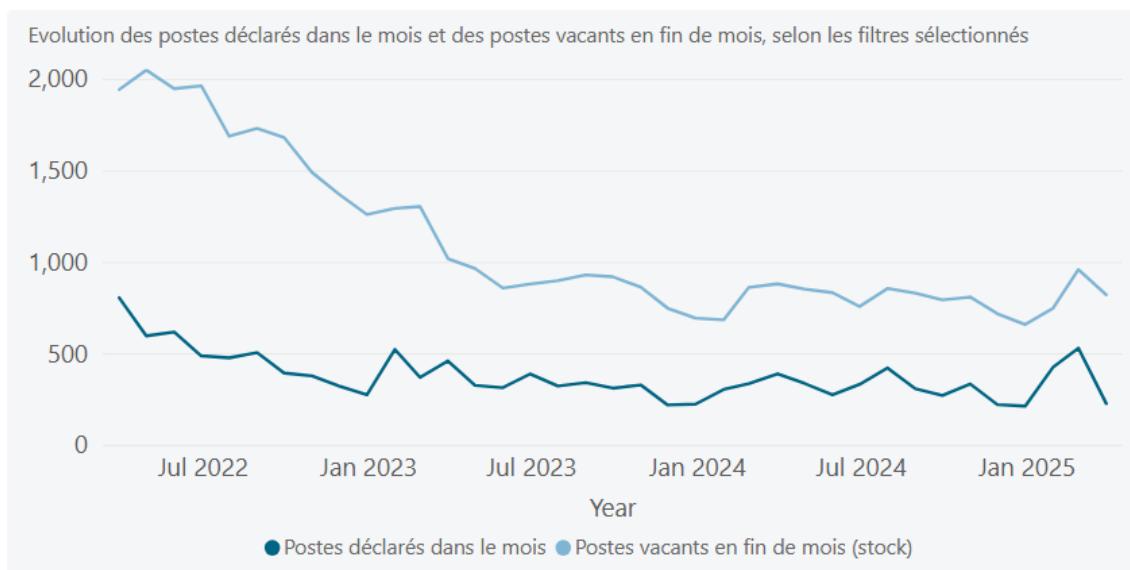
1.2. Les recrutements dans le secteur de la construction ne montrent aucun signe d'amélioration

Les prévisions économiques encourageantes dévoilées par le STATEC pour l'année 2025 pour l'économie en général ne doivent pas occulter les difficultés conjoncturelles avec lesquelles le secteur de la construction doit composer.

La baisse de l'emploi dans la construction constatée par le STATEC au cours des quatre premiers trimestres de 2024 est corroborée par les conclusions rendues par la Chambre des Métiers dans le cadre de sa brochure chiffres-clés publiée fin avril 2025. En effet, le secteur a accusé la perte de près de 4.586 emplois au cours de l'année 2024, et cette tendance ne semble malheureusement pas s'inverser en ce début d'année 2025. Le nombre de structures en activité a lui aussi diminué, le solde d'entreprises du secteur s'établissant à -143 à la fin de l'année 2024. Ce recul historique traduit les difficultés majeures auxquelles les entreprises du secteur sont confrontées et illustre la nécessité de continuer à soutenir le marché du logement par des mesures fiscales afin de permettre une reprise durable de l'activité économique.

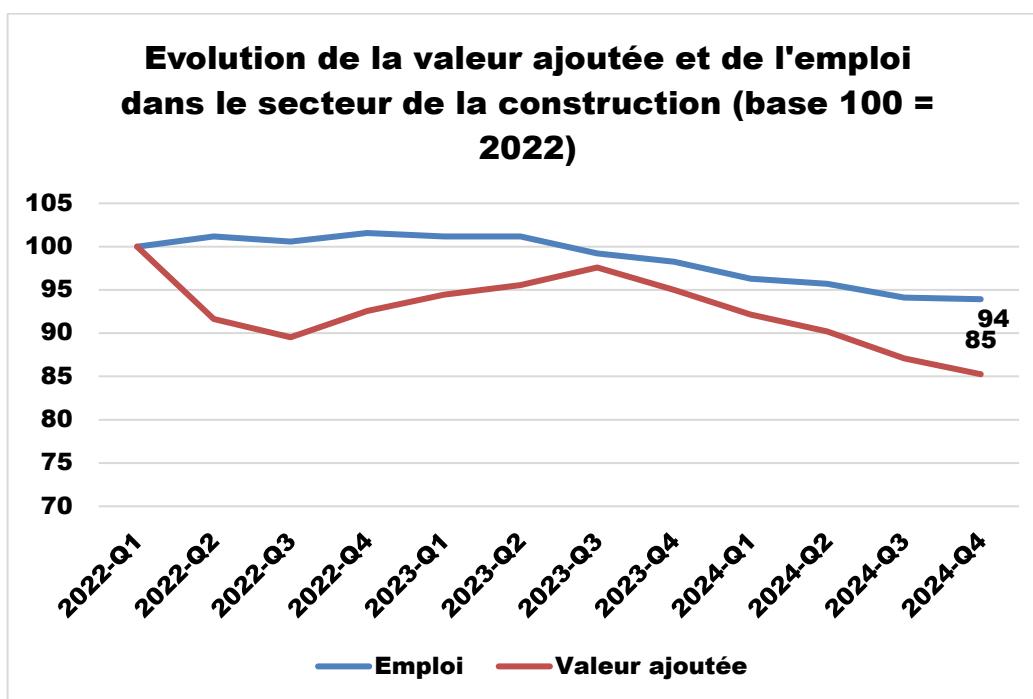
Les chiffres relatifs aux recrutements dans le secteur de la construction pour le 1^{er} trimestre 2025 ne laissent pas entrevoir une amélioration à court terme. Malgré une légère hausse des recrutements en janvier et février 2025 attestée par les données de l'ADEM et suivie par une baisse subséquente équivalente au mois de mars, la demande

d'emploi reste faible, ce qui illustre là encore le manque d'activité dans la construction ainsi que l'imprévisibilité qui caractérise les mois à venir.



Graphique 4: Evolution des postes déclarés à l'ADEM et des postes vacants dans le secteur de la construction (hiérarchie ROME), T2 2022 – T1 2025

La valeur ajoutée du secteur de la construction est elle aussi en baisse du fait de la contraction de l'activité et de l'assèchement des carnets de commande. En effet, la baisse de la valeur ajoutée brute s'élève à -15% dès le début de 2022. Sachant que sur la même période, l'emploi salarié a « uniquement » rétréci de 6%. Par conséquent, ces évolutions mettent en lumière le rôle crucial des entreprises dans le maintien du niveau d'emploi.



Graphique 5: Evolution de la valeur ajoutée et de l'emploi du secteur de la construction en base 100, T1 2022-T4 2024

Or, le fait que la valeur ajoutée brute diminue plus rapidement que l'emploi a toutefois un effet néfaste sur la productivité des entreprises. Force est de constater que les entreprises de construction prennent en charge une baisse de leur productivité, et par ricochet une perte de rentabilité. Elles permettent ainsi aux salariés de conserver leur emploi et leurs revenus tout en préservant leurs capacités de production en anticipation d'un retour structurel de la demande.

Au-delà des causes conjoncturelles, cette faible productivité s'explique également par des raisons plus structurelles, comme le montrent les résultats d'une enquête réalisée par la Chambre des Métiers en 2024. Le principal obstacle à l'accroissement de la productivité identifié par les entreprises est celui du manque de main-d'œuvre qualifiée, ce qui explique en partie la propension de ces dernières à maintenir en emploi leurs salariés, y compris en temps de crise. Cela souligne également le caractère nécessaire et urgent d'une politique d'attraction et de formation des talents opérante et ambitieuse. L'absentéisme et la lourdeur administrative sont également ciblés comme les deuxièmes et troisièmes freins les plus importants à l'amélioration de la productivité. Dans ce contexte, la Chambre des Métiers fait appel au Gouvernement d'accélérer le processus de simplification administrative et de lutter contre l'absentéisme abusif. Enfin, un nombre significatif d'entreprises pointent un manque de ressources financières et un manque de surfaces nécessaires à l'augmentation de leur productivité. Ces différentes problématiques requièrent des solutions ciblées et adaptées, comme la mise en place d'une réserve immunisée permettant de renforcer les capitaux propres des entreprises ou une politique plus accommodante envers les PME pour ce qui est de leur besoins en espaces.

Comme le montrent les résultats de l'enquête précitée, les stratégies envisagées par les entreprises afin de répondre à ce souci de productivité reposent en premier lieu sur la formation de leurs salariés. La montée en compétences des salariés apparaît en effet comme le facteur déterminant de la productivité de demain ainsi que de la pérennité de la compétitivité de l'Artisanat luxembourgeois. L'optimisation des processus internes, l'investissement, entre autres dans l'innovation et la digitalisation semblent également être des pistes intéressantes identifiées par les entreprises. Un cadre réglementaire attractif est essentiel afin de leur permettre d'engager ces investissements et ces transformations dans de bonnes conditions.

1.3. Un effort collectif est nécessaire pour relancer le marché

Le relâchement progressif des conditions monétaires illustré par trois nouvelles baisses supplémentaires du taux directeur de 0,25% enregistrées au cours des premiers mois de l'année 2025 se poursuit et l'inflation continue de ralentir en zone euro, s'établissant selon la BCE à 2,2% en mars 2025, dynamique également observable à l'échelle nationale, où elle s'élève à 1,7% au mois d'avril 2025¹.

La Chambre des Métiers attend avec impatience à ce que la baisse importante et rapide du taux directeur se reflète aussi vite que possible sur les conditions de financement proposées par les banques commerciales, ce qui serait de nature à permettre une reprise de l'activité sur le marché du logement et donc, in fine, dans le secteur de la construction.

¹<https://statistiques.public.lu/fr/actualites/2025/stn11-25-ipc.html#:~:text=Au%20mois%20de%20mars%202025,par%20rapport%20au%20mois%20pr%C3%A9c%C3%A9dent>.

Toutefois, les effets positifs de cette diminution des taux ne sont pas encore tangibles et le regain d'activité attendu dans la construction dépendra notamment de la part que représenteront les nouvelles constructions dans la croissance de l'activité immobilière. D'autres facteurs influenceront la reprise du secteur de la construction, notamment les stratégies commerciales mises en œuvre par les promoteurs immobiliers. **Une baisse des prix de vente semble ainsi être l'une des clefs du rebond du secteur, visant à rétablir la confiance envers les promoteurs immobiliers.**

Cependant, les perspectives en ce domaine ne semblent pas encourageantes, comme le montre le dernier baromètre publié début mai par la BCL dans le cadre de son enquête de conjoncture auprès des consommateurs qui illustre de manière criante la frilosité des acheteurs².

L'arsenal de mesures mis en œuvre par le Gouvernement destiné à résorber la crise du secteur du logement semble commencer à produire des effets. Cette politique ambitieuse a permis d'atténuer partiellement les effets néfastes d'une situation qui reste toutefois critique dans le secteur des VEFA. En effet, la demande demeure faible et l'accès au financement est toujours un enjeu majeur pour de nombreux acheteurs.

Dans ce contexte, la Chambre des Métiers déplore l'annonce du Premier Ministre stipulant que le Gouvernement laissera expirer le dispositif fiscal temporaire au 30 juin 2025, sans sortie progressive et maîtrisée. Selon la Chambre des Métiers, une telle suppression des mesures fiscales au 1er juillet risque d'étouffer la reprise qui vient tout juste de s'amorcer et de peser encore davantage sur les entreprises déjà en difficulté avec le risque de nouvelles faillites et suppressions d'emplois, et donc une perte de confiance aggravée des acquéreurs.

Pour soutenir le secteur de la construction et endiguer durablement la crise du logement, le Gouvernement doit trouver une combinaison de mesures ciblées qui stimule la demande privée à court terme en rétablissant la confiance dans le marché.

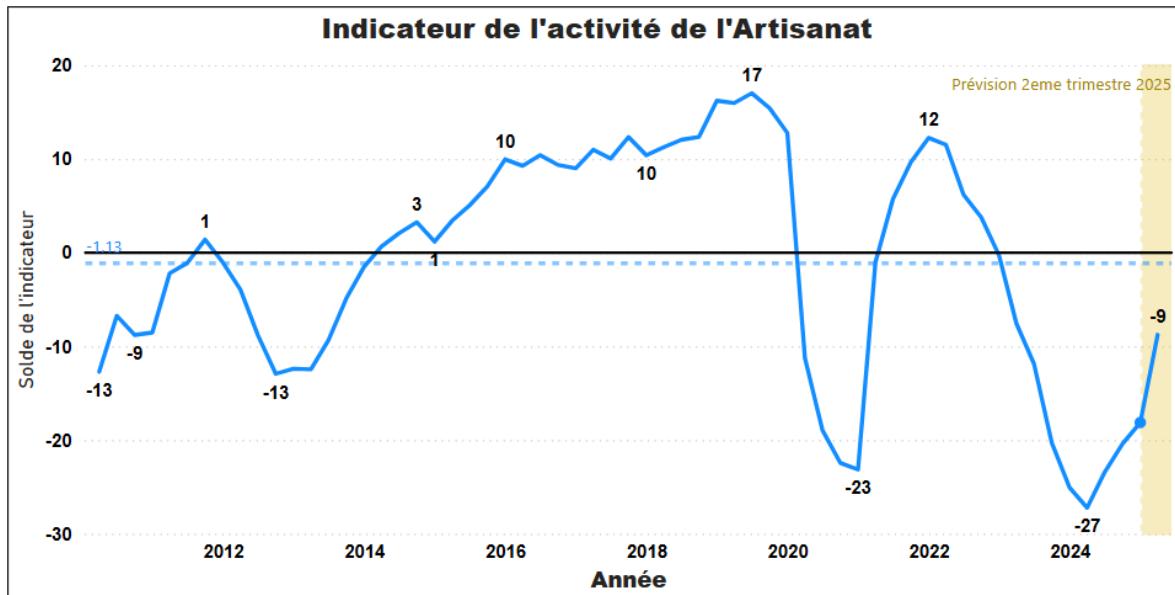
Une politique volontariste en matière d'investissement demeure la voie principale de sortie de crise dans le secteur du logement et de la construction. Dans ce contexte, la Chambre des Métiers recommande l'extension du programme d'achat étatique de VEFA entre autres à des lots de taille plus petite ainsi que le développement de projets regroupant partenaires publics et privés afin que toutes les capacités de financement puissent être mises à contribution pour soutenir le secteur.

D'autres propositions ambitieuses pourraient émerger afin d'améliorer l'accès pour les primo-acquéreurs. Un **prêt à taux zéro** pour acquérir une VEFA afin de financer une partie du prêt sans intérêts pourrait être mis en place. Une autre piste serait l'introduction de la possibilité de **louer les logements construits sur stock pendant une période limitée de 3 ans sans que le futur acquéreur ne perde le bénéfice de la tva logement de 3%**.

² [05_05_Tableau.xls](#)

2. Evolution conjoncturelle des différents groupes de métiers

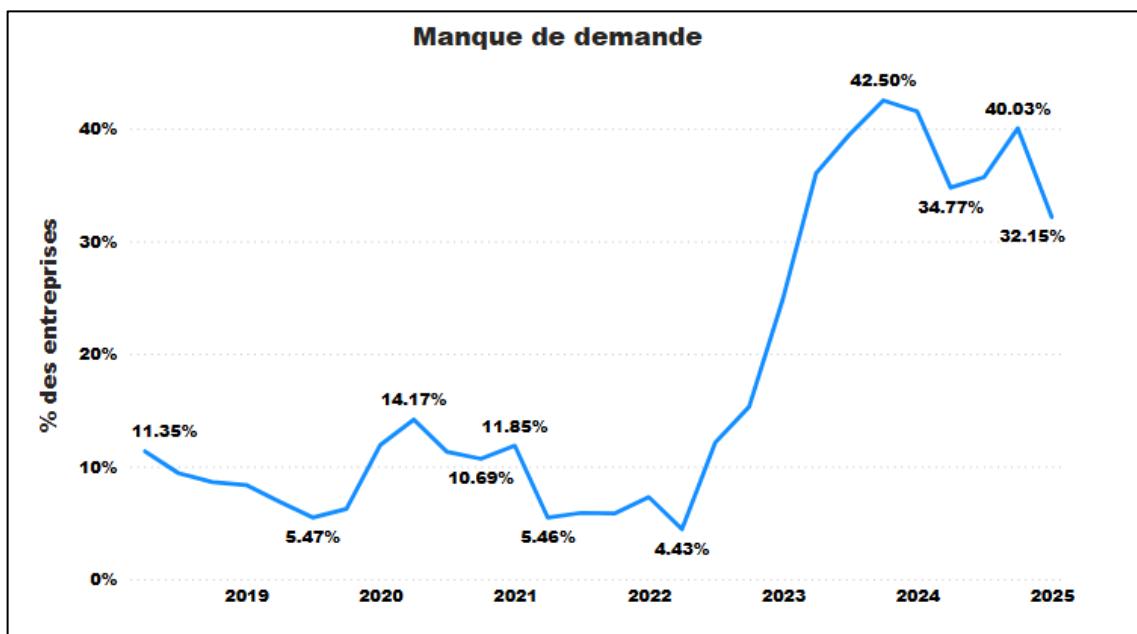
2.1. Construction



Graphique 6 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de la construction, T1 2010 – T1 2025

Au cours des deux dernières années, la persistance de la tendance baissière de l'indicateur d'activité dans le secteur de la construction (-23 points) révèle les difficultés continues face aux conditions économiques actuelles. Selon les résultats du 1^e trimestre 2025, 28% des chefs d'entreprises témoignent d'une nouvelle baisse de leur activité au cours de ce trimestre-ci, pour un indicateur d'activité moyen progressant à -18 points.

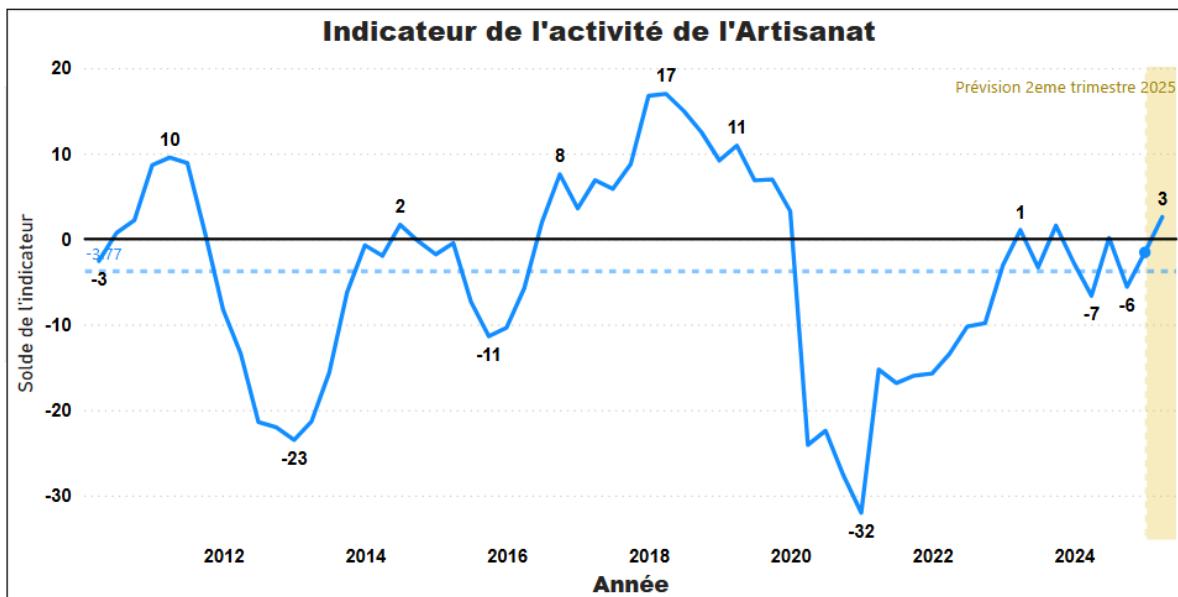
Confirmation d'un point historiquement bas de l'indicateur d'activité au second trimestre 2024, le rebond amorcé au trimestre précédent se maintient au 1^{er} trimestre 2025, tout en restant en zone négative avec un indicateur prévisionnel affichant -9 points au 2^{ème} trimestre.



Graphique 7: Part des entreprises interrogées signalant une demande insuffisante par secteur (CDM)

Les derniers résultats de l'enquête conjoncturelle montrent également un maintien significatif du nombre d'entreprises du secteur de la construction confrontées à une demande insuffisante. En effet, 32% des entreprises interrogées au sein de ce secteur ont affirmées être affectées par cette raréfaction de la demande.

2.2. Mécanique



Graphique 8 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de la mécanique, T1 2010 – T1 2025

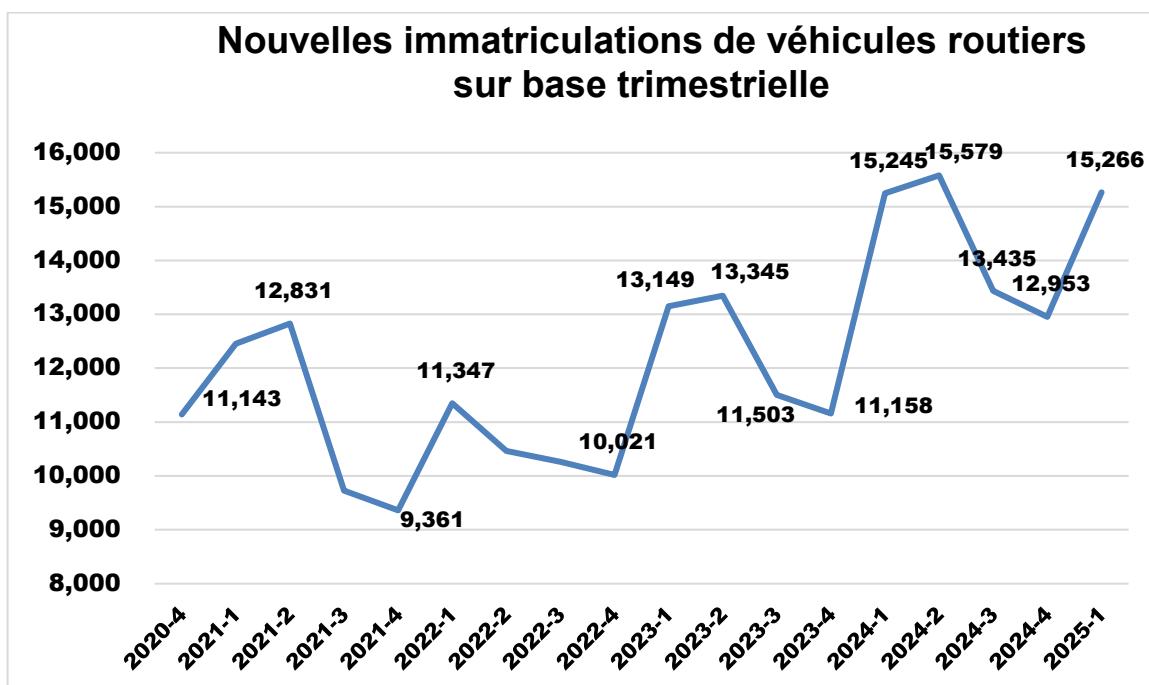
Alors que la mécanique voit son indicateur d'activité évoluer en dents de scies en zone négative depuis plusieurs trimestres, illustrant les défis persistants du secteur à retrouver son niveau d'activité pré-covid, un rebond semble s'être amorcé au 1^{er} trimestre 2025, avec un indicateur remontant à -1.5 points. Les prévisions de court terme pour le 2^{ème}

trimestre 2025 indiquent une poursuite du rebond, avec un indicateur d'activité qui afficherait 3 points, permettant au secteur de revenir en zone positive, ce qui n'avait plus été observé depuis fin 2023.

Pour rappel, la mécanique regroupe deux sous-catégories : les ateliers mécaniques et le secteur automobile.

Il est important de mentionner que les ateliers mécaniques, travaillant en partie comme sous-traitants de l'industrie, sont susceptibles de ressentir la dégradation de la production industrielle au niveau national et européen. Selon les chiffres de Eurostat, la production industrielle a diminué de 15 % entre 2019 et 2024. Cette baisse a dès lors fortement impacté des activités tributaires de la santé de ce secteur, à savoir les ateliers mécaniques.

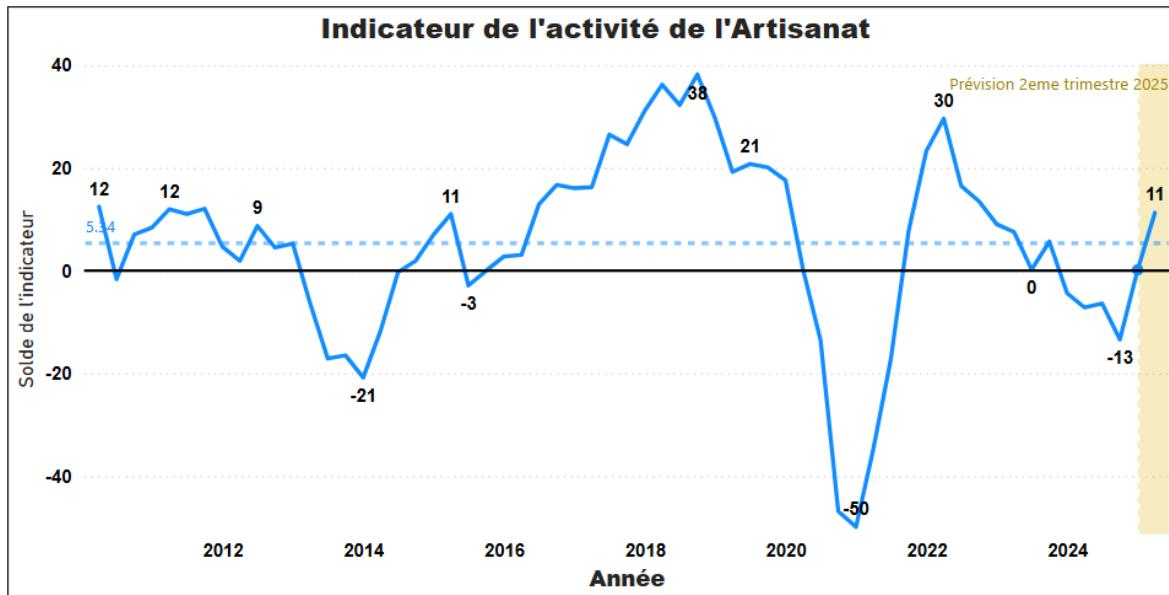
Pour le secteur automobile, l'année 2024 a été une année compliquée, caractérisée par une grande incertitude économique. En effet, selon les données du STATEC, le secteur a enregistré 46.635 nouvelles immatriculations au cours de l'année 2024, soit une baisse de 5% par rapport à l'année précédente. Par rapport au 1^{er} trimestre 2024, le nombre d'immatriculations n'a guère changé et s'élève à 15.266 au début de l'année 2025.



Graphique 9 : Historique de l'évolution des nouvelles immatriculations de véhicules routiers sur base trimestrielle, T1 2020 – T1 2025

Le choix de la motorisation reste une question délicate pour les acheteurs de voitures, qui se divisent en mars 2025 en trois groupes de taille relativement égale : 30% optent pour une voiture électrique, 35% pour une hybride et 35% pour un moteur thermique (Source : STATEC).

2.3. Alimentation

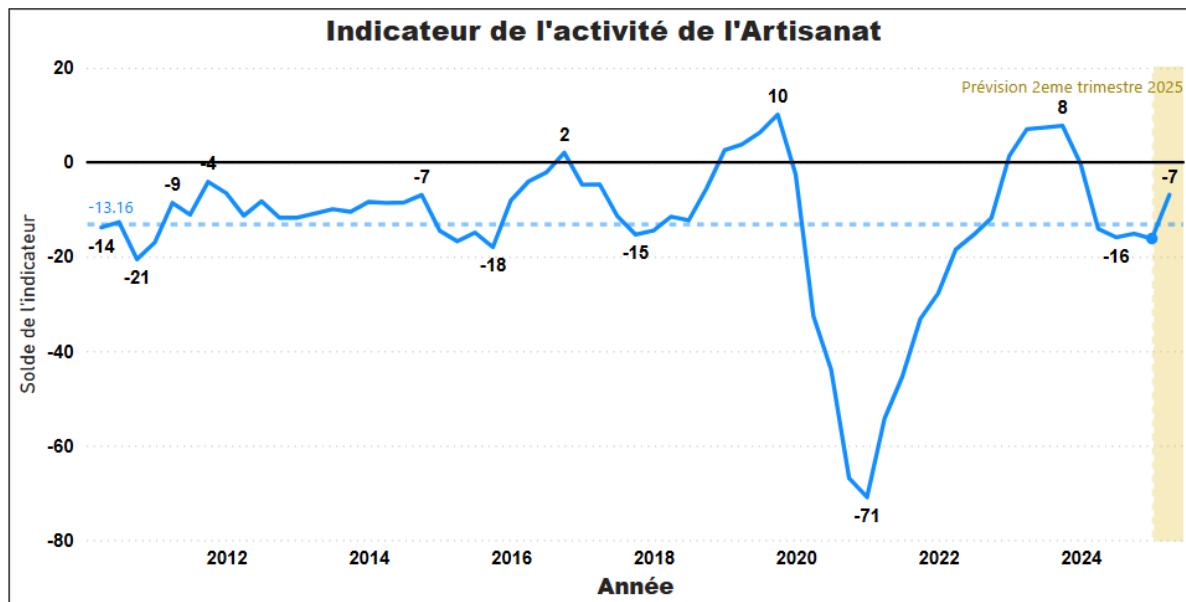


Graphique 10 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de l'alimentation, T1 2020 – T1 2025

Alors que le secteur de l'alimentation demeurait toujours sous pression au 4^e trimestre 2024, avec un indicateur d'activité poursuivant sa tendance baissière en fin d'année en raison d'un segment B2B montrant des signes de difficultés suite à une baisse significative des achats de la part des entreprises, le secteur semble connaître en ce 1^{er} trimestre 2025 une reprise des activités, avec un retour de l'indicateur en zone neutre à 0.15 point.

Les prévisions pour le 2^{ème} trimestre 2025 anticipent une poursuite prononcée de ce rebond en zone positive avec un indicateur annoncé à 11 points, ce qui n'avait plus été le cas depuis le 4^{ème} trimestre 2023. Les représentants du secteur continuent d'attirer l'attention sur les niveaux de prix élevés de certaines matières premières, continuant d'ajouter une pression supplémentaire sur les entreprises.

2.4. Mode, Santé Hygiène (MSH)



Graphique 11 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de la Mode Santé Hygiène, T1 2020 – T1 2025

Alors que les résultats des deux derniers trimestres 2024 montraient une détérioration du niveau d'activité stagnant à près de -16 points, l'indicateur d'activité du 1^{er} trimestre 2025 confirme le maintien de ce niveau de support en affichant également -16 points.

Naviguant toujours en zone négative, les entreprises du secteur de la Mode, Santé et Hygiène continuent de faire face à des défis importants, confrontés à des coûts opérationnels élevés et à une demande en baisse, se traduisant notamment par des factures moyennes moins élevées et des délais d'attente plus longs entre les rendez-vous.

Néanmoins, les prévisions pour le 2^{ème} trimestre 2025 pourraient indiquer l'amorçage d'un potentiel rebond, avec l'anticipation d'un redressement à -7 points.

2.5. Communication

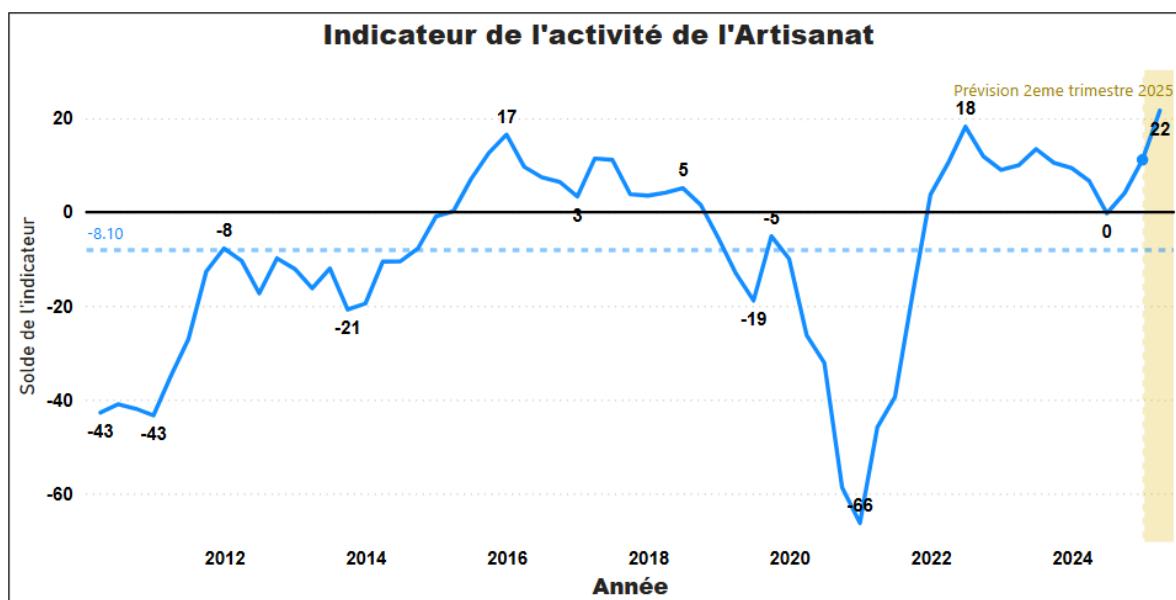
Le 1^{er} trimestre 2025 marque la poursuite du rebond en zone positive de l'indicateur d'activité du secteur de la communication, s'élevant désormais à 11 points, après avoir chuté jusqu'au point neutre au 3^{ème} trimestre.

Deux tendances sont à distinguer :

- **Activité imprimerie** : Le secteur de l'imprimerie fait actuellement face à de nombreux défis, entraînant notamment des pertes d'emplois. Cette situation est principalement due à la pression exercée par la concurrence internationale, qui met en difficulté les entreprises locales. Pour survivre dans ce contexte, il est crucial pour les imprimeries de se repositionner sur des marchés de niche. Cela implique de répondre à des besoins spécifiques et de se démarquer par une qualité particulière, afin de maintenir une activité viable dans le pays.
- **Activité digitale** : En revanche, l'activité digitale connaît une croissance continue, portée par la réalisation de projets de plus en plus complexes et variés. Cette dynamique positive se traduit par une augmentation de la valeur ajoutée et, par conséquent, du chiffre d'affaires généré par projet. L'innovation et la

diversification des services numériques, notamment porté par l'IA, permettent à ce segment de continuer d'évoluer positivement.

Les prévisions pour le 2^{ème} trimestre 2025 indiquent une poursuite de la tendance haussière avec un indicateur d'activité moyen qui atteindrait un nouveau point haut à 22 points. Le secteur devra toutefois continuer à faire preuve d'adaptation et de résilience pour maintenir une stabilité dans un environnement économique challengeant.



Graphique 12 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de la communication, T1 2020 – T1 2025

La Chambre des Métiers réalise tous les trois mois une enquête conjoncturelle auprès des entreprises de l'Artisanat.

Les résultats de la présente enquête de conjoncture se basent d'environ 700 réponses d'entreprises artisanales représentant près de 21.000 emplois, ce qui équivaut à un taux de représentativité d'environ 22% de l'emploi total.

En tant que chambre professionnelle à base élective, la Chambre des Métiers représente l'ensemble des entreprises de l'Artisanat, à savoir celles de l'alimentation, de la « mode, santé, hygiène », de la mécanique, de la construction et de la « communication, multimédia, art et autres activités ». Le secteur représente 21% des entreprises et 20% de l'emploi au Luxembourg



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
LUXEMBOURG

**De Partner
vum Handwierk**